



URGENCE MÉDECIN

0 801 90 45 00

Vous n'avez pas de médecin traitant ou il n'est pas disponible et vous êtes malade. Votre maladie ne relève pas des urgences. Dans le secteur Beauce-Pithiverais, un numéro vous est ouvert pour accéder à une consultation. Ce nouveau dispositif, très apprécié par les patients, est unique en France.

Dans un secteur très sous-doté en ressources médicales, la **Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS)** a créé un numéro unique, le **0 801 90 45 00** (au prix d'un appel local) fonctionnant du lundi au vendredi de 8h à 18h, afin d'obtenir une consultation avec un médecin d'astreinte le jour même ou le lendemain. Cette ligne est ouverte aux personnes sans médecin traitant ou dont le médecin référent est indisponible. Grâce à elle, les patients dont l'état de santé ne le nécessite pas, éviteront un passage aux urgences. Les patients sans médecin traitant sont ainsi recensés et identifiés.

Une CPTS est issue de la loi santé et naît de la volonté de professionnels de santé libéraux (généralistes, sage-femmes, kinésithérapeutes...) d'organiser un réseau de soins, de premier et second recours, sur un territoire donné.

BILAN SATISFACTION CÔTÉ MÉDECINS

- Pour les médecins isolés, leurs patients sont orientés durant leurs congés.
- Les médecins sont satisfaits de participer à une mission de santé publique.
- La solidarité a augmenté entre les médecins participants.
- Le fait d'apporter une solution aux patients, elle diminue leur agressivité et augmente leur gratitude.

QUELQUES CHIFFRES

- 102 communes sont concernées par le CPTS Beauce-Gâtinais soit 80 000 habitants.
- Moyenne d'âge des médecins, 61 ans et 10 départs en retraite en cinq ans non remplacés.
- 30% de patients sont sans médecin traitant, soit 24 000 personnes.
- En un an, 5 800 appels et 2 000 consultations.

LE DÉPARTEMENT LUTTE CONTRE LA DÉSERTIFICATION MÉDICALE

Le Département soutient l'installation des médecins, offre des bourses et met à disposition des logements gratuits aux internes.

Grâce à l'appel à projet Santé Innovations Loiret, le Département subventionne chaque année, des actions ou initiatives innovantes pour un meilleur accès aux soins.